

Quelle place pour le bois dans l'emballage ?

L'emballage se définit comme un objet destiné à contenir et à protéger des marchandises, à permettre leur manutention et leur transport du producteur à l'utilisateur, et à assurer leur présentation. Le type d'emballage utilisé dépend de la nature des marchandises ; poids, taille, produits alimentaires, etc. ; il doit répondre à des cahiers des charges précis et des normes. Produit à durée d'utilisation relativement courte, l'emballage doit aujourd'hui pouvoir être facilement recyclé. Vis-à-vis d'autres matériaux, plastique, carton, quels sont les atouts du bois dans l'emballage et quelles sont les essences requises, quels sont ses domaines d'utilisation préférentiels ?

Quels sont les principaux types d'emballage ?

L'emballage en bois se décline en trois familles distinctes :

Les emballages « légers » concernent le conditionnement de produits agroalimentaires (cagettes, cageots). Les emballages légers en bois, dans certains cas, peuvent être assimilés à des emballages primaires ou de vente. Ils sont alors conçus de façon à constituer sur le point de vente une unité distincte pour le consommateur ou l'utilisateur final (bourriches d'huîtres, barquettes, boîte à fromage...).



Figure 1. Cageots de fruit (photo FCBA)



Figure 2. boîtes à fromage, barquettes, cagettes, bourriches (syndicat national de l'emballage) léger en bois
<http://emballage-leger->

On parle d'emballages « **sur mesure** » pour le transport de pièces volumineuses ou à forte valeur ajoutée, Ce sont des caisses ou emballages spéciaux dédiés au transport de produits volumineux (industries aéronautique, automobile, informatique, de défense, etc.) ou particulièrement précieuses (œuvres d'art).

Les emballages « **lourds** » sont constitués essentiellement par les palettes et caisses-palettes. Elles sont destinées à faciliter la manutention et l'acheminement de produits entre un fabricant et un distributeur, en vue d'éviter leur manipulation physique et les dommages liés au transport. Le produit est séparé de l'emballage au niveau du distributeur.



Figure 3. Aire de stockage de palettes
(photo FCBA)



Figure 4. Emballage de type caisse-palette

Quelles sont les essences utilisées et les caractéristiques recherchées ?

Sauf cahiers des charges spécifiques, contraintes normatives ou législatives particulières, la plupart des essences courantes de bois peuvent être utilisées en l'emballage. Cinq principales essences sont utilisées pour la fabrication des palettes, caisses-palettes et caisses : peuplier, pin maritime, pin sylvestre, sapin-épicéa, douglas. Les emballages légers en bois sont fabriqués essentiellement à partir de bois de peuplier et, dans une moindre mesure, avec du hêtre et des pins (tasseaux d'angle). Le peuplier est un bois qui présente de nombreux avantages pour la fabrication des emballages légers : sa blancheur qui facilite le marquage, sa facilité à être déroulé, agrafé, imprimé et collé. Les critères de choix des essences sont :

- la densité et la résistance mécanique ;
- la qualité : absence de défauts ou de singularités (nœuds, fentes, anomalies de structure...) ;
- l'aptitude de mise en œuvre, qui apparaît, selon les cas, lors du sciage (planches, dés...), du déroulage (fonds, têtes...) ou du tranchage (planchettes), puis au cours des opérations complémentaires d'usinage divers (clouage ou agrafage) ;
- l'absence d'odeur : des bois, trop aromatiques ou riches en résine, pourraient communiquer leur goût ou leur odeur à des denrées périssables stockées de façon prolongée en atmosphère confinée ;
- la durabilité de l'essence par rapport à une utilisation donnée ;
- la valeur marchande : la matière première constitue la part essentielle du prix de revient d'un emballage classique (70 à 80 % du coût de revient d'une palette Europe).

La **masse volumique**, ou densité, est une donnée importante, car elle conditionne largement les **propriétés mécaniques**. Dans la pratique, on se limite à des masses volumiques généralement comprises entre 400 et 800 kg/m³ pour éviter les déformations et les ruptures mais aussi les éventuelles difficultés de clouage sur des bois trop durs, ou d'un poids excessif.

- Les peupliers sont les bois les plus légers et les moins résistants mécaniquement des feuillus. Toutefois, eu égard à leur poids, leurs propriétés mécaniques sont assez élevées.
- Le pin sylvestre est l'un des meilleurs résineux français sur le plan de la résistance mécanique et il résiste particulièrement bien en flexion et compression.
- Le pin maritime possède des caractéristiques mécaniques satisfaisantes ; il apparaît moins élastique et plus fragile aux chocs.
- Le sapin-épicéa est le résineux qui possède, au moindre poids, les caractéristiques mécaniques les plus élevées, notamment en flexion.
- Le douglas possède de très bonnes caractéristiques mécaniques pour des sollicitations en compression, mais il est nettement moins performant en flexion statique.

Deux chiffres pour illustrer l'importance de l'emballage bois : il utilise 5 millions de m³ de bois rond et représente un quart de la production française des scieries.

Quels sont les autres matériaux utilisés ?

D'autres matériaux présentent l'avantage de s'affranchir de quelques-unes de ses singularités. Plus homogènes, ils présentent une meilleure stabilité dimensionnelle et peuvent être produits en grande dimension. C'est pourquoi les fabricants de caisses utilisent ainsi régulièrement des panneaux de contreplaqué, de particules, de fibres, des OSB ; quant aux fabricants et reconditionneurs de palettes, ils emploient aussi des dés en bois moulés, qui servent de jonction entre les plateaux des palettes. Ces dés, composés de fines particules de bois compressées et amalgamées entre elles par une résine synthétique, connaissent un développement important, tant dans la fabrication que dans le reconditionnement des palettes. Cylindriques ou cubiques, ils présentent des caractéristiques techniques intéressantes : taux d'humidité et densité constants, bonne résistance à l'humidité, calibrage précis, bonne résistance à l'arrachement.

Les panneaux de particules (et de fibres) sont principalement destinés à être utilisés en milieu abrité, ce qui en limite les applications dans l'emballage. En cas d'exposition directe à l'eau, le gonflement en épaisseur peut être important et les qualités mécaniques largement dégradées. Il existe, cependant, sur le marché des panneaux dont la tenue à l'humidité a été améliorée et qui font l'objet d'une certification de contrôle. Les panneaux de contreplaqué (de 5 à 15 mm, en général) sont surtout utilisés pour la fabrication de caisses industrielles (emballages maritimes destinés à l'export). Ils présentent de nombreux avantages : allègement de la masse, diminution du volume, bonne imperméabilité...

On trouve des dés en plastique, des intercalaires (plastique, papier ou carton), des films de polyéthylène, alvéolé, antistatique, des polystyrènes, des poudres de dessiccation, etc. Les films plastiques sont utilisés lorsqu'il est nécessaire d'isoler la marchandise de son emballage.



Quelle fin de vie pour les emballages en bois ?

À l'issue d'un cycle d'utilisation, à défaut de réemploi dans sa fonction initiale, l'emballage est alors considéré comme un « déchet ». Mais ce déchet devient sous-produit, ou matière secondaire, dans le cas d'une valorisation effective. Deux modes de valorisation du « déchet » d'emballage sont possibles :

- la valorisation énergétique, qui correspond à la combustion du bois avec récupération d'énergie.
- la valorisation matière, qui correspond à un recyclage du matériau bois ;

Les palettes en fin de vie et, dans une moindre mesure, les emballages légers nécessitent une transformation en un élément de petite taille qui s'apparente à une plaquette de bois : le broyat. Sa production nécessite une opération de déferrage (pointes, agrafes). Généralement, le broyat présente une humidité de l'ordre de 25 % et sa granulométrie est comprise entre 2 et 5 cm pour une épaisseur variant de 0,5 à 1 cm. Le broyat de palettes présente un pouvoir calorifique d'environ 3 800 kWh/tonne à 25 % d'humidité, soit un pouvoir calorifique double de celui des écorces. En outre, il est quatre fois moins générateur de cendres que les écorces. Aujourd'hui, le broyat est utilisé dans les chaufferies industrielles et collectives, en complément des sciures et des écorces, essentiellement pour préparer un combustible plus sec. Le broyat trouve enfin des débouchés en mulch coloré utilisé en couvre-sol à des fins décoratives, pour le revêtement d'aires de jeux, ou bien entre dans la composition de composts.

En termes de valorisation matière, le broyat de palettes peut entrer dans la composition des panneaux de particules et, dans une moindre mesure, de fibres. Dans les deux cas, les fabricants ont des exigences assez strictes (bois résineux ou feuillus tendres, humidité de 25 à 30 %, souillures refusées : métaux, produits de traitement, plastiques... La valorisation matière comprend aussi le recyclage à travers le réemploi d'éléments sains (planches, dés, chevrons) issus de palettes en fin de vie pour la réparation de palettes usagées (cas le plus courant) ou pour la fabrication de nouvelles palettes.

Le bois a des atouts pour l'emballage

- très bon rapport performance/poids pour tous les éléments structurels d'emballage (côtés, planches, fonds etc.), d'autant plus élevé que le bois est léger (intérêt du peuplier)
- capacité d'absorption de l'énergie du choc à faible contrainte de contact, car le bois en sens transverse se comporte comme une mousse et la contrainte de contact varie comme le carré de la densité
- bon comportement vis-à-vis de l'humidité : les propriétés mécaniques ne chutent pas beaucoup en cas de reprise d'humidité et le bois est capable de réguler cette reprise d'humidité en évitant les stagnations d'eau liquide
- capacité d'inhibition ou de ralentissement du développement des bactéries,

Ce qu'il faut retenir

- Léger, résistant, naturel, économique, l'emballage bois surclasse les autres matériaux notamment dans l'usage agroalimentaire
- Son image de produit «naturel» plaît au consommateur
- L'emballage est un important débouché pour le bois : 25% de la production des scieries est utilisé par le secteur de l'emballage
- le bois est dominant dans la fabrication de palettes
- le recyclage aisé de l'emballage bois en fin de vie est un atout